

PRIMATURE

DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE DEVANT L'ASSEMBLÉE NATIONALE

ALLOCUTION DE MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE AMADOU BA

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Mesdames, Messieurs, les honorables Députés,

Mesdames, Messieurs, les Ministres,

Mesdames, Messieurs, les représentants des corps constitués de l'Etat,

Excellences, Mesdames, Messieurs, les Ambassadeurs,

Messieurs les représentants des autorités religieuses et coutumières,

Sénégalaises et Sénégalais, mes chers compatriotes,

C'est pour moi un grand honneur, autant qu'un privilège immense de me retrouver, aujourd'hui, devant vous, dans ce temple de la démocratie, pour sacrifier à la traditionnelle déclaration de politique générale du Gouvernement.

C'est un exercice auquel je me consacre avec humilité, mesurant le privilège que m'offre le Président de la République, Son Excellence Monsieur Macky Sall, de servir le Sénégal sous sa Haute Autorité, et la gravité de la responsabilité qui est mienne de donner corps à sa vision, lui que ses compatriotes ont élu pour les conduire sur la voie d'un Sénégal émergent, dans l'équité territoriale et la justice sociale : le Sénégal de tous, le Sénégal pour tous.

Je saisis cette occasion solennelle pour rendre grâce à Dieu et exprimer ma profonde gratitude au Chef de l'État Macky Sall, pour la confiance constante qu'il a toujours manifestée à mon égard. Je lui exprime ma vive gratitude avec respect et considération tel qu'il sied à la dignité de l'Institution suprême qu'il incarne dans notre pays, pour lui renouveler mon engagement et ma loyauté sans condition, à servir, sur la base de ses orientations éclairées et éclairantes, les intérêts supérieurs du Sénégal, de ses populations et de sa diaspora à travers le monde.

Au regard de la continuité de l'État, je rends hommage à mes illustres prédécesseurs, hommes et femmes d'État de grande valeur, qui se sont succédé du haut de cette tribune, pour indiquer la trajectoire de notre cher pays à un moment donné de son histoire.

J'exprime mes hommages déférents à l'ensemble de nos illustres Guides religieux et leur exprime notre reconnaissance pour les ferventes prières qu'ils formulent quotidiennement pour le bien et la paix du Sénégal et de ses populations. J'y associe tous nos chefs traditionnels, les leaders d'opinion, les anciens combattants ainsi que nos ainés, hommes et femmes qui aujourd'hui sont admis à faire valoir leurs droits à une pension de retraite après de loyaux services dans l'État, le secteur privé et les organisations de la société civile.

J'exprime mes sentiments respectueux aux forces de défense et de sécurité pour leur esprit républicain et leur engagement héroïque et patriotique, notamment pour la défense de l'intégrité du territoire et la sécurité des personnes et des biens, tout comme leur contribution aux missions de maintien de la paix dans le monde.

Ma solidarité va à l'ensemble de nos compatriotes de la diaspora qui sont nos vaillants ambassadeurs à travers le monde, pour leur soutien multiforme à l'effort de développement national par leurs investissements et leur esprit solidarité.

J'ai une pensée émue pour toutes les personnes, sénégalaises ou étrangères, qui sont en souffrance ou en difficulté dans notre pays, aux personnes malades dans les maisons et dans les structures de santé, aux femmes victimes de violence ou qui perdent la vie en la donnant, à toutes les personnes vivant avec un handicap ou qui nous ont quittés dans des situations tragiques ainsi qu'aux personnes qui purgent des peines dans les établissements pénitentiaires.

Honorables Députés du peuple,

Avec vous toutes et tous, je partage le privilège qui m'échoit de conduire la présente équipe gouvernementale car je suis sorti de vos rangs. Du fond du cœur, j'adresse mes chaleureuses félicitations à chacune et à chacun d'entre vous, honorables représentants du peuple, pour votre élection à l'Assemblée nationale, à travers un scrutin dont la liberté, la sincérité et la

transparence ont été reconnues de tous, confirmant par-là que la démocratie sénégalaise est à la fois majeure et mature.

La configuration actuelle de l'Assemblée nationale nous lance un énorme défi de conscience, de responsabilité et nous invite à cultiver l'art du dialogue contradictoire. Autant que cela sera nécessaire, les lois et décisions d'importance cruciale seront prises à ce que je pourrais appeler « la majorité responsable et consciente ». Je pense à cette majorité qui a la capacité de s'élever pour transcender les clivages crypto personnels, les divergences partisanes, l'adversité gratuite et les intérêts éphémères, pour mettre au-dessus de toute considération en vue de le faire triompher, l'intérêt supérieur du Sénégal.

Au demeurant, le Président de la République Macky Sall, dont je connais le profond attachement au fonctionnement régulier des institutions de la République, engage le Gouvernement à exercer l'action publique de façon concertée au service d'un Sénégal uni, au-delà de sa diversité. Car, je reste convaincu que, dans le cadre du vote des lois, du contrôle de l'action du Gouvernement et de l'évaluation des politiques publiques, chacun d'entre vous apportera son expertise, son histoire, son expérience pour servir l'intérêt général et dont la synthèse fera éclore le Sénégal de nos espérances.

Honorables Députés du peuple,

Lorsque nous sollicitons les suffrages de nos compatriotes, nous le faisons sous la bannière de nos partis ou coalitions de partis, mais le choix du peuple possède cette magie de transformer l'élu partisan en député du peuple. C'est une opportunité inédite qui nous est offerte pour prouver à la Nation l'amour que nous lui portons.

Plus d'une fois dans l'histoire, les Sénégalaises et les Sénégalais ont su faire preuve de grandeur pour taire les divergences du moment, au prix du sacrifice de leurs intérêts ou au péril de leur vie, afin de privilégier la concorde, la paix et la cohésion. Chacune et chacun d'entre nous est interpellé, en son âme et sa conscience, sous le regard vigilant et lucide de nos compatriotes, mais aussi de la communauté internationale qui nous observent.

Ce regard doit nous rappeler tous qu'une nation ne se bâtit pas sur la haine et l'adversité, la colère et les calomnies, les invectives et les médisances, les subversions et les transgressions. Pour être durable et vivre en paix, une nation se construit avec l'énergie de l'amour de soi et des autres nourri à l'aune de l'amour inconditionnel de la patrie.

C'est avec cette résonance positive que l'on peut créer des synergies vivantes et dynamisantes, source de vitalité, de créativité et d'épanouissement pour le plus grand nombre. C'est à cette hauteur de vue que vous convie le Président de la République Macky Sall ; c'est à ce défi que le Gouvernement, dont j'ai la mission de coordonner l'action, vous invite, pour travailler ensemble, en républicains clairvoyants, en patriotes authentiques, pour rivaliser dans la bienveillance et l'élégance, quelles que soient nos colorations politiques et nos ambitions personnelles. La devise du Sénégal nous enjoint de garder présent à l'esprit que la séparation est une illusion, que la conscience de l'interdépendance est une sagesse puisque que nous formons un Tout indivisible : « UN peuple, UN but, UNE foi ».

Nous pouvons ne pas être d'accord et c'est cela même qui fait la force de notre nation. Pour utiliser avec efficience la richesse que constitue la diversité de nos pensées et de nos stratégies, de nos opinions et de nos croyances, de nos rêves et de nos ambitions, nous avons besoin de nous écouter, de nous respecter, d'être solidaires et compatissants devant les joies et les souffrances vécues par les populations.

Je suis de nature calme et je m'évertue en conscience à répondre positivement, même à celles et ceux qui se comportent différemment à mon endroit. Je les respecte et ne les juge pas, car j'ignore les raisons qui les poussent à se projeter ainsi, comme du reste, je puis comprendre que ma manière de faire,

dans certains de ses aspects, ne puisse leur convenir. J'ai pu conforter cette vision du monde auprès du Président de la République Macky Sall en termes de sérénité et de maitrise de soi, car comme vous le savez, rien, mais vraiment rien, ne peut le détourner de ses objectifs dans la recherche de la satisfaction des intérêts des Sénégalais en général, des femmes et des jeunes en particulier.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, Mesdames, Messieurs, les honorables Députés,

Je viens avec humilité et sérénité, devant cette auguste Assemblée, pour sacrifier au rituel républicain de la déclaration de politique générale du Gouvernement prévue à l'article 55 de la Constitution. La sacralité des institutions de la République et particulièrement de cet hémicycle, fait vibrer mon être et me conditionne au respect et à la bienveillance. Je suis convaincu que vous savez en faire autant que moi au regard de la force de vos engagements qui vous valent de représenter le peuple à l'Assemblée nationale.

C'est avec un grand honneur et un privilège immense, disais-je que je sacrifie donc à la tradition d'ouvrir un dialogue républicain avec le peuple et devant la nation, à travers vous, leurs représentants, qui incarnez la sagesse du législateur, garantissez le fonctionnement de notre démocratie et assurez la continuité de l'État.

Ce dialogue, pour institutionnel qu'il soit, se doit aussi d'être fraternel, positif et constructif au-delà de la diversité de nos styles et de nos personnalités. Je souhaite que la solennité qui s'attache à l'exercice n'enlève rien à la cordialité qui était et qui reste celle de nos relations. Je demeure convaincu qu'une démocratie moderne, comme la nôtre, ne peut se passer d'une représentation nationale capable d'exprimer les besoins et les préoccupations des populations dans la diversité de leurs situations, de leurs caractères et de leurs convictions.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, Honorables Députés du peuple, Mesdames, Messieurs les Ministres, Sénégalaises, Sénégalais qui nous suivez, Mes chers compatriotes,

Nous sommes là pour répondre aux exigences immédiates de nos concitoyens et pour préparer leur avenir. La mise en œuvre de l'ambitieux programme de réformes que le Gouvernement vous propose, requiert l'efficacité et la cohésion des pouvoirs publics, efficacité et cohésion qui reposent sur le bon fonctionnement des institutions.

La tâche du présent Gouvernement sera de continuer l'œuvre du précédent, de la conforter et de l'approfondir. Nous voudrions bien adresser toutes les priorités, tout de suite. Mais le réalisme nous exige de procéder avec organisation et méthode; les objectifs ne pouvant être atteints que graduellement. Conformément aux directives du Président de la République, les mesures d'allègement du coût de la vie et de soutien à l'emploi et à l'entreprenariat des jeunes, la lutte contre les inondations, la cherté du loyer restent la priorité des priorités.

Pour faire face à ces priorités et à ces urgences, le Président de la République a mis en place un Gouvernement d'action, un Gouvernement de combat : combat CONTRE la cherté de la vie, les inondations ; combat POUR l'emploi, la souveraineté alimentaire, la croissance en un mot, pour la satisfaction des besoins des populations.

Pour transformer les espérances des populations en victoires, j'ai l'honneur de vous partager l'état d'esprit qui anime l'action de ce Gouvernement de combat :

- notre Gouvernement sera nécessairement un gouvernement de <u>consolidation</u>, en résonance avec les réalisations majeures déjà enregistrées;
- notre Gouvernement sera aussi un gouvernement en synergie avec les populations, à l'écoute de leurs besoins;

 il sera enfin un gouvernement résolument engagé, qui trace un sillon vers l'émergence.

Telles sont les trois orientations primordiales qui fondent la cohérence des politiques, des stratégies, des réformes, des programmes et projets que nous allons élaborer et mettre en œuvre ensemble pour le bien du Sénégal.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, Honorables Députés du peuple, Mesdames, Messieurs les Ministres, Sénégalaises, Sénégalais qui nous suivez, Mes chers compatriotes,

I. LE GOUVERNEMENT DE COMBAT SERA D'ABORD ET AVANT TOUT UN GOUVERNEMENT DE CONSOLIDATION

Le Gouvernement, dont il m'incombe de coordonner l'action, sera avant tout un Gouvernement de consolidation : consolidation des performances économiques, diplomatiques, sportives ; consolidation des acquis sociaux ; consolidation de l'État républicain.

Deux ans après son élection à la tête de l'État, le Président de la République Macky Sall avait conçu un instrument essentiel que le Gouvernement était chargé d'exécuter pour accomplir les tâches qui lui incombent : c'est le Plan Sénégal émergent (PSE)

dans lequel sont présentés le cadre et les objectifs de l'avenir du pays à l'horizon 2035. La mise en œuvre du PSE, notamment le premier plan d'action prioritaire, avait créé une dynamique de croissance forte et soutenue sur cinq années consécutives.

C'est ainsi que sur le plan économique, le PSE a permis de renforcer le cadre macroéconomique et de réaliser des performances en termes de croissance.

Cette nouvelle trajectoire de développement nous a valu des progrès significatifs, avec une hausse du PIB réel moyen de 5,6% sur la période 2014-2021 (et 6% avant la COVID-19) contre 3,07% sur la période 1980-2013. En 2023, le taux de croissance du PIB est projeté à 10,1% contre 4,8% en 2022.

L'attractivité économique de notre pays s'est traduite par une forte hausse des investissements directs étrangers qui étaient en moyenne de 23,4% entre 2014 et 2021 contre 3% sur la période 1980-2013. Les crédits au secteur privé sur PIB qui étaient de 19% sur la période 1980-2013 sont passés à 28,5% entre 2014 et 2021.

En ce qui concerne le budget, les recettes ont connu une hausse constante. Il est passé de 2 345 milliards en 2012 à 6411 milliards en 2023. Ce qui démontre, à suffisance, la performance de nos administrations financières. L'accompagnement de nos

partenaires techniques et financiers dans la mise en œuvre réussie du PSE a eu également un impact très favorable. Ces résultats ont pu être réalisés grâce à un cadre budgétaire assaini, une situation financière maîtrisée, un endettement efficient.

À propos de la situation sociale, la masse salariale connait un accroissement exceptionnel. En 2023, elle s'établira à 1 273 milliards. Cette forte augmentation traduit le recrutement en masse des jeunes dans la fonction publique. Non seulement, le nombre de salariés a beaucoup augmenté, mais les salaires aussi ont évolué de manière substantielle. Le Président de la République a revalorisé significativement la rémunération de l'ensemble des agents, en 2022, à hauteur de 120 milliards, dans le but de lutter contre l'érosion de leur pouvoir d'achat.

Ce choix volontariste du Président de la République traduit sa fibre sociale, pour que la redistribution des fruits de la croissance passe aussi par l'amélioration des conditions de rémunération des agents publics, d'autant plus que le succès du PSE est également tributaire d'une administration compétente et motivée.

L'enveloppe des bourses d'étude a été sensiblement augmentée. Elle est passée de 24 milliards en 2011 à 68 milliards en 2023 ; les bourses étrangères étant de 7 milliards par an. Les retraités ont également vu leurs pensions nettement améliorées, de même que les militaires en situation d'invalidité.

Enfin, de multiples emplois ont été créés dans le secteur privé, notamment grâce à la robustesse de la demande intérieure privée, aux grands chantiers, à l'essor de nos exportations. Entre 2012 et 2018, 367 356 ont été créés. Cette tendance se poursuit en 2019, avec 65 404 emplois créés ; 63 490 emplois en 2020 et 69 866 emplois en 2021.

Sur le plan diplomatique, l'expression du leadership international du Président de la République Macky Sall nous honore, notamment avec son élection à la présidence de l'Union Africaine. Il a brillamment contribué à davantage faire entendre et considérer la voix du continent sur des questions multilatérales d'importance cruciale, telles que la réforme de la gouvernance mondiale, spécialement le Conseil de Sécurité des Nations Unies, l'architecture globale de la santé, la réallocation de droits de tirage spéciaux à l'Afrique, l'octroi d'un siège permanent au G 20 pour l'Union africaine, la promotion de la paix et de la sécurité dans le monde, la transition économique juste et équitable, le respect de nos valeurs de culture et de civilisation.

Quant au sport, le Président de la République a réussi à construire un système sportif performant qui contribue au développement économique et social de notre pays et à son

rayonnement culturel. Nos investissements utiles effectués se sont traduits, entre autres, par la mise en service du Dakar Arena et du Stade Abdoulaye Wade, ainsi que de l'arène nationale qui a été pendant longtemps une sollicitation des amateurs de lutte et qui permet de valoriser notre sport national.

Les travaux de rénovation des stades : Léopold Sédar Senghor, Lamine Guèye, Ély Manel Fall et Aline Sitoé Diatta ont démarré en 2022, tandis que les travaux de mise aux normes se sont poursuivis pour le stade Lat Dior et ont permis son homologation par la CAF et la FIFA en 2022.

D'autres projets d'infrastructures sportives devront être exécutés en 2023, il s'agit des stades de Bambey, Ngéniène, Tivaouane, Malika, sans compter la réfection de plusieurs infrastructures sportives, notamment la piscine olympique, les stades de Cambérène, des Parcelles Assainies, d'Alassane Djigo de Pikine, de Caroline Faye de Mbour.

Sur le plan des compétitions internationales dans plusieurs disciplines sportives, notamment les sports de combat, le handball, le beach soccer ou le football, des niveaux de performance jamais atteints, auparavant, ont été réalisés. S'y ajoute l'heureuse perspective pour notre pays d'accueillir, pour la première fois en Afrique, les Jeux olympiques de la Jeunesse en 2026.

Je profite de l'occasion pour adresser mes chaleureuses félicitations à notre chère équipe nationale de football pour sa participation plus qu'honorable à la Coupe du monde actuellement en cours au Qatar. La joie et la fierté que vous avez apportées au peuple sénégalais sont encore vives dans nos cœurs et dans nos esprits lorsque vous avez gagné pour la première fois de notre histoire le trophée continental.

Mesdames, Messieurs, honorables Députés du peuple,

Les premiers succès du PSE se sont matérialisés par des réalisations tangibles. Assurément, les infrastructures économiques de notre pays ont été fortement consolidées, grâce à la mise en œuvre des grands projets du Chef de l'État Macky Sall, notamment les programmes d'équité territoriale.

Le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC), avec ses 4 volets : allègement des travaux des femmes, hydraulique rurale, pistes rurales et électrification rurale, a été conçu en 2015 en vue d'éradiquer la pauvreté et les inégalités. Ses performances en ont fait un modèle dans la sous-région. Il a bénéficié de financements à hauteur de 220 milliards de francs.

Le PROMOVILLES, comportant trois volets : voirie urbaine, assainissement et éclairage public a été lancé en 2016, il a eu des résultats satisfaisants en termes de développement des

infrastructures, d'aménagement et d'appui aux collectivités territoriales et a bénéficié d'une enveloppe financière globale de 151 milliards de francs.

Le PUMA qui intervient en zone frontalière pour satisfaire les attentes légitimes des populations, lancé en octobre 2016 sur financement interne de l'Etat, vise l'équité territoriale par la modernisation des axes et territoires frontaliers et l'amélioration des conditions de vie des populations dans ces zones. Son bilan est satisfaisant avec une mobilisation de ressources internes de 15 milliards dans les volets : santé, hydraulique, éducation, désenclavement, et agriculture.

Ces programmes ont permis de moderniser et d'étendre les voies de communication. Les réseaux routier et autoroutier ont été densifiés. Ainsi, l'autoroute Ila-Touba, les routes du sud, du Dandé Mayo, le pont Nelson Mandela de Foundiougne, celui de Marsassoum et les 18 autoponts de Dakar constituent de véritables leviers économiques pour ces zones à fort potentiel. Par ailleurs, 6673 kilomètres de pistes rurales ont été réalisées pour désenclaver les territoires de l'intérieur. Le Train express régional Dakar-Diamniadio fait le bonheur quotidien des populations de Dakar et de ses environs. La finalisation du dossier de l'autoroute du nord est en cours, en même temps que l'exécution de celle de Mbour-Fatick-Kaolack.

Le développement et la restructuration du réseau électrique a permis d'atteindre un taux d'électrification au niveau national de 80% en 2022. Le taux d'électrification rural est passé de 27 à 58%.

L'équité territoriale a été incontestablement renforcée par l'élargissement de la carte scolaire. C'est ainsi que 35 897 salles de classe, 64 daaras modernes, 5 instituts supérieurs d'enseignement professionnel et 14 espaces numériques ouverts ont été construits et équipés, depuis 2012.

L'équité sociale et l'efficacité du système de santé ont été largement améliorées, spécialement, à travers le recrutement important de professionnels, la mise en service de nouvelles structures : 300 postes de santé, 18 centres de santé et 9 hôpitaux, notamment à Sédhiou, Kédougou, Kaffrine et Touba. Grâce à ces investissements, le secteur a connu une augmentation de la capacité litière et permis la mise à disposition de spécialités jusque-là inexistantes dans ces zones depuis l'indépendance. La vigilance et la sécurité ont été renforcées dans nos structures sanitaires pour éviter les accidents qui ont eu à être notées.

La résilience des ménages et l'inclusion sociale ont été considérablement raffermies. Conformément aux indications du Président de la République, le pouvoir d'achat a été soutenu pour

réduire considérablement les inégalités. En définitive, en 2022, les subventions ont couté 717 milliards, soit 4,4% du PIB.

C'est ainsi que le secteur de l'énergie a bénéficié de subventions directes de 300 milliards. Celles-ci ont permis de maîtriser les prix de l'électricité, du gaz butane et du carburant, particulièrement le gasoil qui constitue le produit pétrolier le plus utilisé par les consommateurs aux revenus les plus modestes.

La stabilisation des prix des produits de grande consommation des ménages aura coûté un montant global de 157 milliards en 2022. Les principaux produits concernés par ce soutien direct aux ménages sont le blé, l'huile, le sucre, le riz et le maïs.

Un montant de 450 milliards est prévu au titre des subventions pour l'année 2023 dont 350 milliards pour l'énergie. En tout état de cause, en 2023, les subventions ne dépasseront pas 2,2% du PIB. Parallèlement, des mesures spécifiques sont prévues pour les réduire, notamment dans les domaines de l'électricité et du carburant, afin d'éviter des dérapages susceptibles de porter atteinte aux équilibres budgétaires. Mieux, la distribution des subventions sociales sera davantage ciblée. La différentiation sera opérée entre les bénéficiaires, de sorte à fournir plus d'aide à ceux qui en ont le plus besoin.

En outre, la gouvernance de la SENELEC sera réformée à travers sa restructuration qui est déjà en cours. Ainsi seront créées une holding qui sera le concessionnaire vis-à-vis de l'État et ses filiales. La séparation comptable est effective depuis 2019. La séparation juridique et organisationnelle sera finalisée au cours du premier trimestre de l'année 2023.

L'action de rétablissement des grands équilibres qui a été initiée à travers la mise en œuvre du PAP-2A et les programmes de relance et de redressement, commence à porter leurs fruits. Notre économie est non seulement en phase d'absorber les chocs exogènes, mais elle est en train d'engranger les dividendes d'une politique cohérente de résilience et de consolidation des acquis.

La bonne nouvelle est que les perspectives pour les mois prochains sont nettement meilleures. Grâce aux sacrifices de l'État et des partenaires sociaux lors des concertations citoyennes contre la vie chère, le Président de la République Macky Sall a baissé les prix des produits et des services de grande consommation. J'adresse un appel solennel aux industriels et aux commerçants à maintenir cet élan patriotique pour l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages.

En tout état de cause, le Gouvernement se fera fort de protéger davantage les consommateurs, surtout les plus vulnérables. C'est ainsi que, sur instruction du Président de la République, le Gouvernement, tout en privilégiant le dialogue et la concertation, va garantir le respect de la règlementation. Il procédera au recrutement de 1 000 volontaires de la consommation dans le but de renforcer le contrôle des prix.

Le Président de la République Macky Sall veut un Sénégal de tous, un Sénégal pour tous, voilà pourquoi, il a mis en place d'importants programmes d'équité sociale. Il a instauré une Bourse de sécurité familiale pour les familles défavorisées, conditionnée à des critères de revenus, d'inscription et d'assiduité à l'école des enfants, afin de combattre les injustices sociales et les inégalités pour une meilleure répartition des richesses nationales. Ce programme, lancé en 2013, a bénéficié jusqu'en 2021 de 164 milliards de francs, ce qui a permis de mettre à la disposition de plus de 316 mille ménages démunis, une bourse de 25 mille francs par trimestre pendant 5 ans, soit 100 mille francs par an pour renforcer leurs moyens d'existence et capacités éducatives et productives. En 2022, à travers les bourses de sécurité familiale, l'État a soutenu financièrement les 543 mille familles les plus vulnérables, à hauteur de 42 milliards pour consolider leur pouvoir d'achat.

Quant à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, l'esprit d'entreprise a été libéré. Le Gouvernement a mis en œuvre divers programmes dédiés à l'insertion professionnelle, à la promotion de l'auto-emploi des femmes et des jeunes, notamment avec le programme "Xëyu ndaw ñi", doté d'une enveloppe de 450 milliards. La Délégation à l'entrepreneuriat rapide des femmes et des jeunes (DER/FJ) a octroyé entre 2018 et 2022 des financements à hauteur de 100 milliards de francs au profit plus de 204 mille bénéficiaires dont plus de 75% de femmes. Ces financements ont touché 552 communes touchées des 46 départements du pays. En plus de cet accompagnement financier, la DER/FJ assure à ses bénéficiaires un appui non financier. Ainsi, 10 259 entrepreneurs ont bénéficié de formation ; 4 559 unités économiques ont été immatriculées ; 415 startups du numérique sont suivies.

Le PSE a aussi permis de renforcer les institutions de la République. C'est ainsi que notre Gouvernement se fera fort d'affermir l'État républicain. Cette consolidation passe par la modernisation de l'Administration, l'amélioration du fonctionnement de la Justice et le renforcement de la sécurité et de la stabilité sociale qui sont les fondements d'une paix durable.

La modernisation et l'amélioration de la performance de l'Administration sénégalaise constituent le premier facteur de consolidation de l'État républicain. En effet, l'Administration publique reste le bras séculier de l'État. Le Gouvernement va continuer l'effort de modernisation de notre Administration pour

en faire une véritable Administration de développement, une Administration au service du développement.

Je crois profondément aux femmes et aux hommes qui travaillent dans notre Administration, parce que je reconnais leur sens élevé du service public. Je ferai en sorte qu'ils soient une véritable force d'action, convaincu que je suis par leur aptitude à s'organiser, à réfléchir et à proposer des solutions pragmatiques à partir de leur expérience du terrain.

Nous le savons tous, notre Administration a toujours constitué le socle de notre unité nationale, le gardien de notre stabilité et le régulateur de nos transitions politiques. Elle soutient de façon indéfectible la mise en œuvre de nos politiques publiques. Elle contribue aussi à maintenir notre nation au rang de démocratie majeure et apaisée.

Par ailleurs, l'amélioration continue des conditions de travail des agents est une exigence pour permettre la délivrance de services adéquats aux usagers. L'Administration sera renforcée aussi bien dans ses moyens que dans son organisation. J'en prends l'engagement devant la représentation nationale, car j'entends, depuis le plus profond de nos territoires, une demande pressante de transformation du secteur public.

Le Gouvernement ira encore plus loin et cela passera principalement par la poursuite des efforts de formation et de renforcement des capacités, la promotion de l'éthique et de la déontologie, le dialogue et la collaboration permanente avec les partenaires sociaux mais également la dématérialisation des procédures administratives. A ce propos, le Programme d'appui à la modernisation de l'Administration sera renforcé pour permettre une plus grande efficacité de l'action gouvernementale.

De nos jours, plus que par le passé, la communication est la pierre angulaire des relations entre l'État et les citoyens. L'efficacité du lien qui les unit repose sur la compréhension mutuelle. L'Administration doit être l'oreille d'un État à l'écoute de son peuple et surtout l'artisan des réponses aux besoins exprimés par les citoyens et les usagers.

Pour cela, la communication gouvernementale et administrative va miser sur une approche pédagogique moderne, à travers l'accessibilité et la diversification des canaux de communication, grâce notamment aux opportunités que nous offrent le numérique et les réseaux sociaux.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, Mesdames, Messieurs, les honorables Députés, Le deuxième facteur qui va contribuer à consolider l'État républicain consiste à moderniser la Justice et à apporter plus de célérité dans son fonctionnement.

Les attentes légitimes du corps social envers notre système judiciaire sont de plus en plus grandes. C'est ainsi que l'amélioration des conditions de fonctionnement du service public de la Justice constitue une priorité de l'action gouvernementale. Le bon fonctionnement de cette institution doit se traduire par un service aux usagers accessible, efficace et efficient. Il est alors primordial de consolider l'action de la Justice au service de nos concitoyens.

À cet effet, les conditions de travail des magistrats, des auxiliaires et des travailleurs de la Justice seront améliorées à travers la modernisation des infrastructures judiciaires. En outre, la mise en œuvre du projet de construction et d'équipement de l'École de la Magistrature et des Professionnels du Droit permettra de recruter et de former plus d'agents de la Justice afin de réduire la durée des procédures.

Afin d'aider la Justice à faire jouer à la prison sa véritable mission qui est de protéger la société, d'assurer la sanction du condamné et de préparer sa réinsertion socio-professionnelle, le Gouvernement va améliorer les conditions matérielles de détention, ainsi que les conditions de travail des agents de

l'Administration pénitentiaire. En outre, il va continuer de lutter contre le surpeuplement carcéral. C'est ainsi que l'utilisation du bracelet électronique, comme alternative à la détention provisoire et comme mode d'aménagement des peines, sera effective dès le début de l'année 2023. Le Centre de surveillance électronique mis en place à cet effet a été inauguré le mois dernier.

Mesdames, Messieurs, les honorables Députés,

Le troisième élément consolidant l'État républicain est le renforcement de la sécurité et la stabilité sociale, gages d'une paix durable.

La liberté d'expression est le fondement de toute démocratie. Il ne saurait y avoir de pleine démocratie sans accès à une information transparente et fiable. Notre pays a une longue tradition de protection des droits fondamentaux, notamment la liberté d'expression, la liberté d'information et la liberté de la presse. Ces droits ne sont, cependant, pas absolus. La responsabilité et la redevabilité en sont les corollaires. Ils s'exercent dans le strict respect des lois en vigueur et en conformité avec les règles d'éthique et de déontologie.

Nous savons que le recours aux médias classiques n'est plus obligatoire pour communiquer publiquement. Les réseaux sociaux constituent une incontestable avancée pour la liberté d'expression. Ils ont révolutionné l'industrie des médias et les modes de communication en offrant aux citoyens et à la société civile une diversité des supports d'expression.

En revanche, force est de constater que les libertés de communication et d'expression offertes par les réseaux sociaux génèrent des abus inacceptables : violation de la vie privée, messages de haine, fausses informations, diffamation, harcèlement, appels à la violence, propagande terroriste, etc.

Face à tant de dérives malheureuses, notre société s'interroge, s'inquiète et s'alarme. Elle exige de vous et de nous tous, des mesures fortes pour combattre les abus de quelque nature et de quelque origine qu'ils soient. Fort de cela, le Président de la République Macky Sall, a donné instruction au Gouvernement de réfléchir à un dispositif de régulation des réseaux sociaux et du cyberespace.

De toute évidence, l'intervention publique doit reposer sur un équilibre entre une politique ferme, indispensable pour lutter efficacement contre les auteurs des abus et une logique de responsabilisation accrue des acteurs. Celle-ci passe par l'éducation, la sensibilisation et l'engagement citoyen des internautes.

Dans cette perspective, le Gouvernement va initier de larges concertations entre les acteurs dans le but de concilier la liberté d'expression avec le droit d'être protégé contre la manipulation de l'information, le droit de ne pas être diffamé, injurié ou harcelé sur les réseaux sociaux.

Mesdames, Messieurs, les honorables Députés,

Assurément, l'atout indéniable de notre pays se trouve dans la diversité des opinions. L'acceptation de la différence, le respect de chacun et la présence au sommet de l'État d'un pouvoir garant de ce qui est essentiel pour la Nation comme pour la République sont des facteurs d'équilibre, de stabilité et de progrès.

Nous partageons tous l'idéal de liberté qui a toujours guidé les pas de notre nation, sans hésitation ni incertitude. Cet idéal sera protégé, tout comme l'ordre public sera maintenu en tout temps et en tout lieu.

Pour mieux assurer la sécurité et la tranquillité publiques et le maintien de l'ordre, les effectifs de la Police et de la Gendarmerie ont été relevés, et le seront davantage. Dans le même temps, plusieurs brigades, commissariats de sécurité et postes avancés aux frontières ont été rendus opérationnels, parallèlement à la montée en puissance de la police scientifique ainsi que la création d'unités d'intervention spécialisées. Et pour mieux tenir compte

de l'impact des technologies numériques sur notre sécurité, le Gouvernement renforcera le cadre stratégique et opérationnel de la cybersécurité et organisera la prévention et la gestion des crises cyber.

C'est ainsi que le combat contre l'insécurité sera poursuivi et accentué. L'insécurité, si elle se développe, pourrait menacer l'équilibre même de notre corps social. Elle doit donc être traitée avec détermination. Chaque Sénégalais mérite de se sentir en sécurité sur l'étendue du territoire de la République. Pour cela, la violence sera combattue sous toutes ses formes. Le Gouvernement continuera de veiller à ce que toute personne vivant dans notre pays soit en sécurité et ait la chance d'y vivre en paix.

Au demeurant, la paix en Casamance sera définitivement entérinée par une démarche qui prend en considération l'intérêt de nos chers compatriotes établie dans cette belle région du pays. Le potentiel économique et le patrimoine culturel inestimables de cette région naturelle du Sénégal seront davantage exploités au profit de ses dignes fils et de l'ensemble de la population.

Par ailleurs, la sécurité civile sera renforcée pour accroître la résilience des populations, de même que la prévention et la lutte contre les accidents de la circulation. Le Gouvernement va finaliser et exécuter la stratégie nationale de protection civile pour l'adapter aux enjeux et défis d'un monde confronté à un nouveau cycle de catastrophes liés au dérèglement climatique.

Mesdames, Messieurs, les honorables Députés,

Les défis sécuritaires persistent dans la région du Sahel, en raison de la recrudescence des attaques terroristes et de l'élargissement progressif des zones d'influence des organisations extrémistes violentes. Au plan politique, des coups d'État ont affecté l'ordre constitutionnel dans certains pays de la sous-région. Même si, des avancées ont été notées dans les processus de transition, ces derniers mois, principalement, en raison du rôle éminent joué par la CEDEAO et l'Union africaine.

Soyez rassurés que la défense de l'intégrité du territoire sera garantie, car il s'agit d'un principe inaliénable et non négociable. Vous savez que la sécurité du pays est vitale pour notre survie en tant qu'État et en tant que nation. De la sorte, aucun compromis ne sera acceptable et aucune concession ne sera faite dans ce domaine.

Le Gouvernement veillera à ce que les forces de défense et de sécurité soient en mesure d'accomplir leur mission. Notre appareil de défense et de sécurité national sera ainsi dans la posture adéquate pour pouvoir répondre, comme il se doit, à toute mission aussi bien sur le plan national que dans le cadre d'opérations conjointes reposant sur des alliances ou sur des mécanismes de sécurité collective.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, Honorables Députés du peuple, Mesdames, Messieurs les Ministres, Sénégalaises, Sénégalais qui nous suivez, Mesdames, Messieurs,

II. LE GOUVERNEMENT DE COMBAT SERA DONC UN GOUVERNEMENT DE CONSOLIDATION. IL SERA AUSSI UN GOUVERNEMENT À L'ÉCOUTE DES POPULATIONS.

Nous sommes convaincus que la satisfaction de la demande sociale doit être la mère des batailles. L'écoute des populations fait connaître au Gouvernement les besoins sociaux et les préoccupations de la jeunesse de notre pays. Sur cette base, il va garantir les solidarités essentielles à notre société, tout en offrant aux jeunes une place de choix dans ses politiques.

Les ressources humaines sont la principale richesse de notre pays. Aussi, la vision du Chef de l'État Macky Sall, est-t-elle de faire de la croissance projetée, une croissance quantitative, mais aussi une croissance qualitative, à travers le renforcement du capital humain. La qualité de la croissance passe par la

redistribution de ses fruits à toutes les couches sociales, surtout aux plus démunies. Sous ce rapport, l'éducation, la santé, l'accès au logement, la protection des consommateurs seront au cœur des préoccupations du Gouvernement. Un effort particulier sera accordé à l'éradication de la faim et de l'extrême pauvreté.

Être à l'écoute des besoins des populations signifie, pour le Gouvernement, combattre la faim et lutter contre l'extrême pauvreté. Notre pays a déployé des décennies d'efforts pour réduire la pauvreté. Le Président de la République Macky Sall nous a donné instruction de poursuivre le combat avec une vigueur nouvelle. Il n'est pas concevable que tant de gens vivent dans un tel dénuement. Le Gouvernement va s'atteler à accélérer l'éradication de la faim et de l'extrême pauvreté dans les zones touchées.

De 2012 à maintenant, l'État du Sénégal a réalisé gratuitement 133 956 raccordements au réseau d'eau grâce à sa politique de branchements sociaux qui a permis à près de 1,4 million de personnes d'accéder à l'eau courante. À ce titre, il est également prévu d'accroître ce dispositif d'ici 2026, d'au moins 30% dans le périmètre urbain, à travers un projet de 70 mille branchements et plus de 1 000 kilomètres d'extension de réseau en cours de finalisation.

La mise en service de la première phase du projet KMS-3, le 28 avril 2021, a permis d'apporter une production journalière additionnelle au triangle Dakar-Mbour-Thiès de 130 millions de litres d'eau par jour, soit 65 % de sa capacité maximale de production. Ces volumes supplémentaires ont permis d'améliorer considérablement la desserte en eau potable de Dakar et sa banlieue. En effet, une bonne augmentation de la pression et la disponibilité de l'eau de manière continue est notée dans l'écrasante majorité des localités desservies.

Le Gouvernement finalisera la deuxième phase du projet KMS-3 avant la fin de l'année 2023. Il s'agit du surpresseur de Mékhé pour transporter vers Thiès, Dakar et Mbour les 100 millions de litres d'eau par jour. Les travaux complémentaires amélioreront la qualité de l'eau à Mbacké, Sadio, Taïf, Baïla et Darou Rahmane à travers le système de transfert d'eau douce à partir de la localité de Sadio. Cette opération sera poursuivie jusqu'à Diourbel.

Les travaux du Projet de renforcement de la résilience des écosystèmes du Ferlo dont la première phase d'un coût de 166 milliards va démarrer en 2023. Le projet prévoit un transfert annuel de 530 millions de m³ d'eau par an depuis le Lac de Guiers jusqu'à Linguère à travers des canaux à ciel ouvert sur un linéaire de 115 km, en vue de mettre en valeur un potentiel annuel de

46 mille hectares pour promouvoir et redynamiser les activités agrosylvopastorales dans le Ferlo.

Le Gouvernement va réaliser également de nouveaux systèmes de production d'eau, renouveler et réhabiliter de 55 forages, étendre et densifier les réseaux avec 50 km dans la zone sud, 35 km dans la zone nord, 45 km à Touba et surtout développer un important programme de branchements sociaux dans les régions du centre. Ainsi, 39 731 branchements sociaux seront subventionnés, 91 mille personnes seront nouvellement desservies à l'eau potable et le taux moyen de disponibilité des forages ruraux passera à 96%.

La conjugaison de toutes ses réalisations aura un impact significatif sur les indicateurs sectoriels. Ainsi, pour 2023, le taux d'accès à l'eau potable ciblé est de 100% en milieu urbain et 97% en milieu rural.

La solidarité donne tout son sens au respect de la dignité humaine. Dans la continuité de la politique de soutien aux ménages les plus vulnérables décidée par le Chef de l'État Macky Sall, notre Gouvernement poursuivra les mesures de soutien direct à travers, entre autres, les bourses de sécurité familiale, la couverture maladie universelle, l'appui aux filets sociaux, pour préserver ces segments de la société de la précarité, au nom des principes d'équité, de solidarité et de cohésion sociale.

La mise en œuvre du Programme de Couverture maladie universelle à partir de 2015, en vue de porter le taux de couverture de couverture du risque maladie de 20% à 53,2% et d'améliorer l'accès aux soins pour tous et de relever le taux de couverture de l'assurance maladie de 20% à 75%, a mobilisé des ressources internes de 118 milliards de francs sur la période 2015-2021.

Ces concours financiers ont permis de porter le nombre de mutuelles de santé à 675 et d'enrôler 2,5 millions de bénéficiaires dont 1,5 millions membres des ménages bénéficiaires du Programme national de bourses de sécurité familiale et 17 mille détenteurs de la Carte d'égalité des chances. Ces cartes permettent aux personnes handicapées d'accéder aux services essentiels relatifs à la santé, à la réadaptation, aux transports, aux finances, à l'éducation, à l'emploi et à la formation.

Mesdames, Messieurs, les honorables Députés,

Pour le Gouvernement, être à l'écoute des populations se traduit aussi par la correcte prise en charge des besoins éducatifs des jeunes de notre pays. L'éducation et la formation pour demain et pour aujourd'hui constituent un pilier fondamental de la stratégie gouvernementale de satisfaction de la demande sociale. L'éducation joue un rôle essentiel dans le développement économique et social de notre pays. C'est pour cette raison,

qu'elle constitue un des fondements majeurs du Plan Sénégal émergent. Le Gouvernement, sous l'autorité du Chef de l'État Macky Sall, n'a pas de plus haute ambition que de préparer l'avenir du pays. Cet avenir se construit à travers l'éducation et la formation de nos enfants.

L'éducation sera ainsi au premier plan de notre action et j'entends m'y intéresser personnellement, d'abord par conviction, et ensuite par devoir.

Le Gouvernement s'attellera à bâtir « l'école du futur », comme l'a indiqué le Chef de l'État. À cet égard, Il poursuivra l'œuvre de rénovation entreprise afin de mettre en valeur notre plus importante ressource : le capital humain. Le numérique éducatif, la réforme des curricula doivent aider à former les Sénégalais de demain, pour faire d'eux, des citoyens engagés, des travailleurs qualifiés et des génies innovateurs, capables de faire face aux exigences de leur époque. Voilà l'enjeu et voilà, pour le Gouvernement, ce qui constitue un réel défi.

Le Gouvernement veillera à intégrer les nouveaux métiers dans la perspective de la mise en adéquation des formations avec les exigences réelles du marché. En effet, notre économie ne peut se développer sans une main d'œuvre compétente, en nombre suffisant et disponible préalablement à la création des emplois. Du reste, le Sénégal est aussi un pays profondément religieux. Le Président de la République Macky Sall demeure sensible aux vertus et principes qui ont fait rayonner notre pays dans le monde. C'est ainsi d'ailleurs qu'il a donné instruction au Gouvernement de procéder au recensement des daaras et de leur affecter 20% de la subvention destinée aux établissements d'enseignement.

Mesdames, Messieurs, les honorables Députés,

Un Gouvernement à l'écoute des populations est un Gouvernement qui prend à bras-le-corps leurs préoccupations en matière de santé. La santé pour tous constitue un pilier non moins essentiel pour faire de la croissance, une croissance de qualité.

Ma conviction profonde est que la santé n'est pas un bien marchand, encore moins un luxe ; il s'agit d'un besoin humain fondamental et un droit social. C'est la raison pour laquelle, le programme de la carte d'égalité des chances sera évalué et étendu. De même, la prise en charge médicale des soins coûteux des personnes et groupes vulnérables sera renforcée.

La CMU a permis de prendre en charge 11 mille femmes dans le cadre de la gratuité de la césarienne ; 2,5 millions d'enfants de moins de 5 ans pour une gratuité des soins. Elle a également permis d'alléger la prise en charge des personnes souffrant de l'insuffisance rénale chronique, par la gratuité de l'hémodialyse. La prise en charge de ces dépenses onéreuses par l'État, est une vraie bouffée d'oxygène pour des milliers de Sénégalais. L'État a accompagné cette mesure de gratuité par la construction et l'équipement de centres de dialyse pratiquement dans toutes les régions du Sénégal.

La politique de prévention est la base de la politique de santé publique du Gouvernement. Elle est tributaire, en tout premier lieu, de l'hygiène publique et des comportements alimentaires.

L'offre de service de santé sera améliorée en quantité et en qualité; elle sera élargie et rendue plus accessible. Le Programme de digitalisation du système de santé va bénéficier d'un budget de 34 milliards. La réforme hospitalière va renforcer la territorialisation de l'offre de soins et la création de centres d'excellence pour une spécialisation et la modernisation des services des urgences.

De 2012 à maintenant, 9 nouveaux hôpitaux, 18 centres de santé, 300 postes de santé et 21 centres de dialyse ont été créés ; la gratuité des soins assurée pour 2,5 millions d'enfants de moins de 5 ans. Cet effort sera accentué, notamment avec la construction du Centre polyclinique de l'Hôpital Principal, des centres hospitaliers nationaux El Hadji Malick Sy de Tivaouane,

Alioune Badara Cissé de Saint-Louis et d'Oncologie de Diamniadio et du centre hospitalier régional de Ourossogui.

En matière de soins de santé de base, la mise à niveau des blocs opératoires et des services de néonatologie sera poursuivie. L'ouverture de blocs et centres de santé est prévue à Thiadiaye, Mékhé, Mbour, Thiès et Kanel. La construction et la réhabilitation des centres, postes de santé et brigades d'hygiène et le renforcement du Programme élargi de vaccination, figurent aussi en bonne place dans l'agenda gouvernemental.

Toujours dans le but d'améliorer sensiblement la santé de nos concitoyens, le Gouvernement se fera un point d'honneur d'appuyer le déploiement et le développement d'entreprises pharmaceutiques. La relance de l'industrie pharmaceutique est sur de bons rails. L'Agence de régulation pharmaceutique a été créée en avril 2022. Elle a pour objectif d'assurer, à l'horizon 2035, la production locale de 50% des vaccins, des médicaments et autres produits essentiels.

Enfin, l'amélioration de la santé de nos compatriotes passe par l'augmentation de la qualité des ressources humaines du secteur. En effet, les actions de relèvement du plateau médical seraient vaines sans un personnel de qualité, en nombre suffisant et motivé. Le Gouvernement poursuivra les efforts de renforcement des effectifs du personnel médical.

Mesdames, Messieurs, les honorables Députés,

Les inondations constituent un défi majeur que nous impose le dérèglement climatique à l'échelle mondiale. C'est une préoccupation commune au Chef de l'État et à vous-mêmes, honorables élus du peuple, c'est aussi celle de tout le Gouvernement. Le combat contre les inondations constitue un autre élément important de la demande sociale à laquelle le Gouvernement prête une oreille attentive. Le Gouvernement va poursuivre vigoureusement les actions de prévention et de lutte contre les inondations.

La bataille contre les inondations ne peut être conduite que d'une façon résolue, mais elle ne peut être livrée que sur la base d'une stratégie concertée. À cet effet, une politique ferme d'aménagement du territoire est indispensable.

Le Gouvernement a mis en œuvre un Programme décennal de gestion des inondations, couvrant la période 2012-2022, et évalué à 767 milliards de francs, qui a abouti à des progrès notoires. Dans le cadre du sous-programme « Gestion des eaux pluviales », la réalisation d'infrastructures de drainage des eaux pluviales à hauteur de 439 milliards a permis de réduire efficacement l'impact des inondations dans plusieurs zones de la région de Dakar et dans d'autres régions comme Kaolack, Diourbel, Thiès, Sédhiou, Kaffrine, Fatick. En 2022, l'Etat a

mobilisé un montant de 26 milliards qui seront portés à 47 milliards destinés à la prévention et à la gestion des inondations.

Mieux, le Gouvernement va formuler un nouveau programme multisectoriel de lutte contre les inondations 2023-2033 après la finalisation des travaux d'évaluation du programme décennal 2012-2022.

Les travaux de restructuration du système de drainage des eaux pluviales du bassin versant de la Zone de Captage d'un coût de 16 milliards vont démarrer, de même que le Projet intégré de sécurité de l'eau et d'assainissement avec une dotation de 5,7 milliards en 2023 qui impactera Koumpentoum, Goudiry, Ourossogui, Kanel et Ranérou. À travers ces différents programmes, le Gouvernement entend porter le taux d'accès à l'assainissement à 72% en milieu urbain et 59% en milieu rural.

Enfin, les travaux d'assainissement des eaux usées du PEAMIR contribueront à améliorer le cadre de vie des populations de Gandiaye, Nioro du Rip, Guiguinéo, Koungheul, Malem Hodar, Diourbel, Birkilane. Il en sera de même à Pikine-est, Rufisque, Cambérène, Touba, Matam, et Tambacounda.

Mesdames, Messieurs, les honorables Députés,

L'accès à un logement décent reste aussi au cœur des préoccupations gouvernementales, parce que le Président de la République en porte la vision.

Le projet des 100 mille logements est une des composantes du Programme "Zéro bidonville", une initiative au cœur du dispositif opérationnel de la nouvelle politique de l'habitat du Gouvernement. Il connait un début d'exécution satisfaisant avec le démarrage des aménagements, des constructions, du développement de l'écosystème de la construction. Les premiers lots seront livrés avant le 31 décembre 2023.

Les prix des loyers avaient continué de connaître une poussée inflationniste qui affecte considérablement les revenus des ménages et qui anéantit les efforts faits pour accroître le pouvoir d'achat des Sénégalais. Les concertations contre la vie chère vont aussi permettre de réduire les prix des loyers des locaux à usage d'habitation, soulageant du coup, les budgets des ménages d'une charge jusqu'ici pesante et incompressible.

Mieux encore, la mise en œuvre du Plan national d'aménagement et de développement territorial et l'application de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable des territoires permettront à notre pays de renouer avec la prospective territoriale.

Le Programme d'appui aux communes et agglomérations du Sénégal rural (PACASEN- Rural), financé à hauteur de 352 milliards sur la période 2023-2027 par l'État et les partenaires au développement, sera suivi avec diligence dans le but d'améliorer le bien-être des populations par l'accès universel aux services publics de base, notamment. L'espace urbain fera l'objet d'une gestion rationnelle pour lutter contre le désordre de l'occupation spatiale. De même, la gestion des ordures ménagères sera mieux prise en charge.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, Mesdames, Messieurs, les honorables Députés,

S'agissant de notre jeunesse, la prise en compte de ses préoccupations et la préparation de son avenir traduisent la volonté du Gouvernement d'être à l'écoute des populations. En effet, ce dernier entend libérer le potentiel de la jeunesse de notre pays.

La jeunesse sénégalaise, consciente et exigeante, est un atout lorsque toutes ses potentialités sont valorisées à travers sa réelle implication dans le développement de la société. Sous ce rapport, le Gouvernement va développer une synergie positive dans le but de mieux impliquer toute la jeunesse et chaque jeune dans l'entreprenariat et la création d'emplois, la valorisation de notre

culture, la protection de notre environnement, le renforcement de la cohésion sociale.

Mesdames, Messieurs, les honorables Députés,

L'impossibilité de trouver du travail est souvent perçu, à tout âge, un drame personnel et familial. C'est pourquoi, le développement de l'emploi doit être notre combat commun. Les Sénégalais s'attendent à nous voir travailler ensemble pour le gagner. Augmenter l'emploi suppose à la fois des créations d'entreprises notamment manufacturières et améliorer les compétences techniques de nos jeunes concitoyens.

L'emploi et l'auto-emploi des jeunes font partie des préoccupations majeures que le Président de la République Macky Sall nous a demandées de prendre à bras-le-corps. C'est pourquoi le Gouvernement fait de la qualification professionnelle et de l'accès à l'emploi une priorité, en particulier dans les banlieues et les zones rurales.

Le Gouvernement continuera donc la mise en œuvre des politiques de jeunesse conçues par le Chef de l'État Macky Sall, en termes d'éducation, de formation aux métiers, à l'image du 3FPT qui a pris en charge la formation professionnelle et technique des jeunes pour un montant cumulé de 167 milliards

entre 2015 et 2022. Pour 2023, un montant de 30 milliards est inscrit au budget.

Pour les emplois de base, occupés souvent aujourd'hui par des personnes n'ayant pas bénéficié d'une qualification suffisante, le Gouvernement va lancer un vaste dispositif de certification professionnelle, visant à accroitre le niveau des savoir-faire et à aider au passage vers l'économie formelle. Ce dispositif visera de très nombreuses professions : transports, beauté, bâtiment, tourisme, des métiers de bouche, de la sécurité, etc. Il s'agira de mettre en place un système de formation par l'apprentissage, en partenariat avec les entreprises, en vue de faciliter la reconnaissance des compétences acquises par le marché du travail.

Il a paru au Gouvernement que rien ne serait, en réalité, plus justifié que de redynamiser le secteur privé et assurer son redéploiement dans les secteurs primaire et secondaire pour créer des emplois au profit de nos jeunes. À cet effet, l'impact de la DER/FJ sera renforcé afin de permettre aux jeunes de créer davantage d'activités génératrices de revenus.

La DER/FJ a créé, depuis 2018, plus de 100 mille emplois directs et de 200 mille emplois indirects. Elle va continuer, en plus du nano-crédit et de l'autonomisation, ses actions de financement des projets structurants. La DER/FJ va renforcer l'entrepreneuriat

dans les chaines de valeur agricoles et artisanales, notamment avec des programmes de renouvellement des camions frigorifiques, de financement des boulangeries, de renouvellement du matériel agricole motorisé et de mise à disposition d'engrais et de semences certifiées.

Mesdames, Messieurs, les honorables Députés,

Les jeunes de notre pays sont les garants de la perpétuation de notre culture et de nos modes d'expression culturelle. Le Gouvernement les accompagnera à travers la valorisation de notre patrimoine historique et la matérialisation de la volonté politique du Président de la République de doter notre pays d'infrastructures culturelles ayant un fort impact mémoriel et économique. C'est le cas du Mémorial Joola qui sera réceptionné avec des équipements et des contenus muséographiques de référence.

Le secteur créatif constitue un gisement important pour l'emploi et la création de richesses. Il constitue également un facteur de préservation de la diversité culturelle et de la promotion de la culture sénégalaise. Le Gouvernement va structurer l'écosystème des industries culturelles et créatives par la mise en œuvre d'incubateurs de projets, notamment dans le domaine de la culture urbaine.

Mesdames, Messieurs, les honorables Députés,

Le sport des jeunes constitue une des priorités majeures dans le programme de développement de notre pays. Dans le but d'accroître le prestige et l'image du pays, les participations aux compétitions internationales seront davantage considérées. C'est ainsi que le Gouvernement entend maintenir la dynamique de performance du sport sénégalais, en l'amplifiant.

Mieux, il va favoriser les emplois sportifs et développer les emplois dans le sport à travers la professionnalisation et l'organisation de grands évènements. Dans le même temps, la modernisation des infrastructures sportives sera consolidée, l'offre sportive sera diversifiée et sa qualité améliorée.

Mesdames, Messieurs, les honorables Députés,

Comme vous le savez, la jeunesse de notre pays, comme celle du monde, est très sensible à l'environnement, car elle est consciente que son avenir sur la planète est en jeu. Un nouveau modèle de développement économique doit tenir compte, bien plus que par le passé, de la préoccupation de défense et de protection de l'environnement.

C'est ainsi que le Centre de suivi écologique, entité accréditée dispose d'un fonds de 7 milliards, financé par le fonds vert climat pour les porteurs de projets verts. Le BRT, du fait de son label

de protection de l'environnement dispose d'un financement vert de 37 milliards de francs.

Le PSE met la question environnementale au centre de sa stratégie de développement, par la promotion des cultures moins consommatrices en énergie et en eau, mais aussi par l'imposition aux sociétés extractives de cahiers des charges exigeants sur la remise en état de leurs zones d'activité.

Le Gouvernement mettra davantage de cohérence dans sa politique climatique dans le but de renforcer la protection de nos écosystèmes environnementaux, avec une stratégie particulière de protection des milieux marins, surtout dans un contexte d'exploitation du pétrole et du gaz offshore. Dans le cadre de l'emploi des jeunes, il est prévu pour le Ministère de l'Environnement du Développement durable et de la Transition écologique sur la période de 2021-2024, un montant de 28 milliards de francs.

Mesdames, Messieurs, les honorables Députés,

L'ambition du Gouvernement, le désir du Chef de l'État est de maintenir et consolider la cohésion sociale de notre pays. C'est une condition de la démocratie et une exigence de notre marche vers l'émergence. Cette cohésion sociale tire ses racines du plus profond de notre histoire et de notre héritage, elle doit être préservée à chaque instant.

Nos compatriotes ont clairement exprimé leur attachement à la paix et à la démocratie. Il nous incombe de ne pas les décevoir. La tâche qui est devant nous est immense ; la division entre Sénégalais serait un handicap insurmontable.

Les jeunes de notre pays seront le ciment de la construction et du renforcement de la cohésion sociale. Ils sont amenés à jouer un rôle prépondérant dans la vie de la nation. Le Gouvernement mettra en place un cadre favorable à l'émergence d'une jeunesse résiliente et responsable qui s'investit pleinement dans la construction de notre pays, dans la paix et la stabilité.

Si l'on veut mener à bien les réformes importantes pour notre avenir, nous ne devons pas apprendre aux jeunes à cultiver des divisions. Nous devons nous rassembler autour de l'essentiel. Il nous faut marcher ensemble, la main dans la main. Quoi que puissent être nos opinions et nos divergences politiques, tout ce que nos concitoyens souhaitent, c'est que les « choses marchent » ; que l'économie se développe, que les entreprises prospèrent, que des emplois se créent, que les jeunes travaillent et que tout le monde puisse s'épanouir. Nous devons tous y travailler quelle que soit notre appartenance sociale, politique ou religieuse.

Partout, et tout d'abord dans les écoles et les quartiers, les valeurs du Sénégal seront promues pour vulgariser l'esprit de tolérance, les principes démocratiques du vivre ensemble. Naturellement, la jeunesse de notre pays est sensible à l'exemplarité. Dès lors, le Gouvernement appelle tous les acteurs de référence de la vie politique, économique, sociale et culturelle à donner l'exemple d'un comportement éthique dans les domaines du respect de l'ordre constitutionnel et dans celui de la confrontation pacifique des idées.

La politique que le Gouvernement vous propose, conformément aux instructions du Président de la République Macky Sall, est celle du progrès économique et social, dans la paix et la stabilité. Elle doit s'appuyer sur l'ensemble des forces vives de la nation. Notre méthode sera celle de la concertation et du dialogue avec tous. Le Gouvernement prendra toute sa part dans cette démarche exigeante. J'ai demandé à tout le Gouvernement et à chacun des ministres d'être constamment à l'écoute de la représentation nationale et des populations, surtout les jeunes.

Le Sénégal dont nous rêvons, c'est le Sénégal que nous construirons ensemble avec notre jeunesse. Pour réaliser nos ambitions, conformément aux instructions du Chef de l'État Macky Sall, nous proposons aux jeunes et nous proposons à l'ensemble des Sénégalais, la promotion de notre modèle de

dialogue social solidement ancré dans le consensus et le sens des responsabilités.

Dans cette perspective, le Gouvernement est disposé à écouter, à dialoguer et à bâtir des consensus. Il ouvrira, chaque fois que de besoin, des concertations avec tous les acteurs de la vie économique et sociale. Dans le cadre de ces concertations permanentes, toutes les questions pourront être abordées et résolues pour libérer notre potentiel, notre créativité et nos talents dans tous les domaines de la vie de notre chère nation.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, Honorables Députés du peuple, Mesdames, Messieurs les Ministres, Sénégalaises, Sénégalais qui nous suivez, Mesdames, Messieurs,

III. LE GOUVERNEMENT DE COMBAT SERA DONC UN GOUVERNEMENT DE CONSOLIDATION, UN GOUVERNEMENT À L'ÉCOUTE DES POPULATIONS. IL SERA ENFIN UN GOUVERNEMENT RÉSOLUMENT ENGAGÉ VERS L'ÉMERGENCE.

À ce titre, il se fera fort de restaurer et accentuer la dynamique de croissance. Les crises internationales ont fini de convaincre les plus sceptiques que nous vivons dans un monde profondément interdépendant. En réalité, le Sénégal, à l'instar des autres pays du monde a fait face, simultanément, à quatre crises combinées : crise sanitaire, crise économique, crise énergétique et crise climatique. Ces crises, d'origine externe, sont autant de défis pour le Gouvernement, dont le rôle de protection des citoyens et des entreprises a été sollicité à un niveau jamais égalé. Le Président de la République Macky Sall, a déployé des efforts exceptionnels pour soutenir les populations et maintenir l'activité économique durant les crises.

À présent, l'économie nationale a besoin d'un regain de dynamisme. Dès lors, une tâche historique de progrès attend le nouveau Gouvernement. Il est vrai que beaucoup a été fait. Je dirai que je suis parfaitement conscient de l'œuvre immense qui a été accomplie. Mais ces efforts ne doivent pas masquer l'ampleur des réformes que le pays espère et que nous allons entreprendre avec vous. Au lieu de se complaire dans l'autosatisfaction, le Gouvernement dont j'ai l'honneur de coordonner l'action, est résolument tourné vers la recherche du mieux au profit des Sénégalais.

Au demeurant, l'ensemble des réformes envisagées seront évaluées et intégrées dans la nouvelle version du PSE. Car, en vérité, au moment de la conception du Plan Sénégal émergent que nous implémentons depuis bientôt 10 ans, il avait été fait, volontairement, abstraction des découvertes pétrolières qui venaient d'être effectuées.

Maintenant que l'exploitation pétrolière et gazière va entrer dans sa phase active de production, le moment est venu de prendre en considération, dans une démarche prospective et inclusive, l'impact direct et indirect de ces ressources sur notre économie et donc sur le PSE qui constitue le référentiel unique de nos politiques publiques et le cadre d'action du Gouvernement à l'horizon 2035. Cette adaptation notable du Plan Sénégal émergent est d'autant plus nécessaire que les crises et les mutations notées aux niveaux sous-régional et international ne sont pas sans effet sur la réalité économique et sociale interne de notre pays.

Pour prendre en compte l'ensemble de ces changements majeurs, mais aussi procéder à une évaluation d'étape, il est primordial d'actualiser le PSE, de l'adapter aux circonstances nouvelles et de le réorienter pour qu'il continue d'être cette boussole qui nous permet de naviguer, d'avancer et surtout, de tenir le cap, conformément à la vision ambitieuse d'émergence proposée et portée par le Président de la République Macky Sall.

Aussi, le Gouvernement va-t-il procéder à la réécriture du Plan Sénégal émergent. La nouvelle version du PSE sera finalisée au courant du premier semestre de l'année 2023. Et comme pour la version de base, l'ensemble des acteurs : administrations, universités, société civile, patronat, syndicats, partis politiques, ainsi que les partenaires au développement seront impliqués. Ce projet sera présenté à l'Assemblée Nationale. Les ressources nécessaires au financement de la phase 3 seront intégralement mobilisées.

Pour renouer avec une croissance forte et constante, le Gouvernement va générer une marge de manœuvre budgétaire significative, renforcer le développement du secteur privé et faire profiter davantage notre économie du rayonnement du Sénégal sur la scène internationale.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, Mesdames, Messieurs, les honorables Députés,

Le premier facteur qui va conforter le Gouvernement dans son engagement résolu vers l'émergence est l'amélioration de la gestion des finances publiques, dans le but de renforcer notre système économique et asseoir les bases d'une croissance soutenue. Dans ce cadre, la volonté du Gouvernement est de dégager, sans tarder, des marges de manœuvre budgétaires fortes permettant de réaliser une croissance économique plus robuste. C'est, pour nous, une priorité absolue. Le Gouvernement est déjà à pied d'œuvre pour vous proposer une

série de projets de réforme pour améliorer la gestion budgétaire et fiscale.

La maîtrise des dépenses publiques s'impose car tout alourdissement de la dette publique affectera notre croissance économique. C'est ainsi que le Gouvernement va continuer sa politique d'optimisation de la dépense publique, à travers, principalement, la réduction de son train de vie et la rationalisation de son mode de gestion. Dans ce cadre, des économies substantielles ont déjà été réalisées sur certaines dépenses, telles que les charges en téléphone, logements conventionnés et véhicules. Le Président de la République Macky Sall m'a donné instruction de poursuivre cette rationalisation pour augmenter les marges de manœuvre budgétaires de l'État.

En outre, il est nécessaire d'accroître la qualité de la dépense. En effet, il est vital que le Gouvernement élimine certaines dépenses publiques, rende les prestations de services plus efficaces et réaffecte les ressources publiques à des usages plus productifs.

Aux ministres et directeurs généraux, je ne donnerai qu'une consigne : ne dépensez pas plus, dépensez mieux !

Toujours dans le cadre de la continuation de l'assainissement budgétaire, la dette publique sera stabilisée. Notre pays continue de bénéficier de la confiance de la communauté financière internationale. Il présente un profil de risque modéré, grâce à une gestion prudente de son endettement, notamment. Le Gouvernement a reçu mandat du Président de la République Macky Sall, de poursuivre sa politique prudentielle d'endettement privilégiant le recours aux emprunts concessionnels.

La création de marges budgétaires importantes passe aussi par une mobilisation accrue des ressources intérieures. C'est ainsi que le Gouvernement va accélérer la mise en œuvre de la stratégie des recettes à moyen terme qui fédère et coordonne l'action des services de l'État pour une mobilisation efficiente des ressources publiques et finaliser les réformes des administrations fiscale et douanière, notamment par l'atteinte de la maturité digitale dès 2023.

En outre, le Gouvernement va initier une réforme en profondeur de notre système fiscal. Dix ans après la dernière réforme fiscale, l'heure est venue de procéder à l'évaluation et d'adapter le Code général des impôts aux enjeux de l'heure. De larges concertations seront ouvertes, dans une démarche inclusive, pour associer l'ensemble des partenaires à la réflexion et à l'incubation de ce qui sera le nouveau dispositif fiscal.

Par ailleurs, conformément aux engagements du Président de la République Macky Sall, le Gouvernement travaillera à mobiliser davantage de financements extérieurs en les alignant sur les politiques nationales de développement et en veillant à la viabilité de nos finances publiques.

Enfin, le Gouvernement va réadapter les instruments de mesure et de prospective. Ainsi, dès le début de l'année 2023, il sera procédé, conformément aux standards statistiques, au changement de l'année de base des comptes nationaux. Le "rebasing" permettra de remplacer la base référentielle 2014, afin de refléter au mieux la structure actuelle de l'économie et le niveau du produit intérieur et de ses composantes.

En outre, le 5e recensement général de la population et de l'habitat sera effectué en 2023, afin que tous les projets et programmes sociaux annoncés par le Gouvernement soient mieux éclairés par un système d'information moderne et fiable. Il sera établi un diagnostic exhaustif du volume, de l'état et de la structure de la population résidant sur le territoire national, ainsi que des flux migratoires. Le recensement permettra également de renseigner les indicateurs pour le suivi et l'évaluation du PSE, de la capture du dividende démographique, ainsi que l'évaluation des projets et programmes de développement.

Mesdames, Messieurs, les honorables Députés,

Le deuxième élément qui va renforcer l'engagement résolu du Gouvernement vers l'émergence et permettre à notre économie de renouer avec la croissance, consiste à consolider le développement du secteur privé et favoriser la vitalité de nos entreprises.

L'effort entrepris, à ce sujet, par le Gouvernement précédent sera continué et accru. La stratégie de développement du secteur privé a été élaborée dans une démarche participative et inclusive. Elle sera adossée à une loi d'orientation en cours d'élaboration. Nous allons poursuivre la profonde transformation structurelle de notre économie voulue par le Président de la République Macky Sall et engagée à travers le Plan Sénégal émergent.

Le Gouvernement va accroître les infrastructures pour relancer la dynamique de l'économie et générer des emplois. Au fait, des infrastructures de qualité représentent un avantage compétitif décisif pour l'économie. La construction de routes, de voies ferrées ainsi que des équipements de production, de réseaux de distribution d'énergie et d'eau est une base importante pour notre développement. Le Gouvernement continuera la tâche entreprise dans ces domaines.

La modernisation des infrastructures routières et ferroviaires exigera un service de transport adapté à la nouvelle plateforme infrastructurelle. Dans ce cadre, il sera mis en place un programme de restructuration du réseau de transport urbain et semi-urbain, avec le renouvellement des parcs automobiles,

notamment les taxis et les gros porteurs, en conformité avec la redéfinition de l'organisation et du fonctionnement du CETUD (le Conseil exécutif des transports urbains de Dakar).

Le Gouvernement veillera particulièrement à ce que les infrastructures soient mieux gérées pour en garantir la pérennité. Nous savons tous que, lorsqu'elles sont bien entretenues, les infrastructures ont des effets importants et positifs sur la croissance et la réduction de la pauvreté, et procurent des avantages budgétaires et économiques indéniables à long terme.

Il va de soi que les infrastructures portuaires occupent une position particulière, eu égard à la situation géographique de notre pays. Elles seront rénovées et leurs capacités accrues. Pour le reste, la modernisation des processus et des procédures est une nécessité pour améliorer la performance et la compétitivité du port de Dakar. Mais, l'amélioration de la qualité des services au niveau de Dakar ne peut être assurée que par la mise en service des nouveaux ports.

Le port du futur à Ndayane et le port minéralier et vraquier de Bargny-Sendou seront rendus opérationnels, respectivement en 2023 et 2024, pour décongestionner le port de Dakar. L'ambition est de développer le transport maritime et hisser notre pays à l'échelle des meilleurs standards internationaux. Toutefois, le nécessaire développement des capacités portuaires du Sénégal

doit être accompagné d'études d'impact rigoureuses afin de ne pas causer des dommages irréversibles à l'environnement, et en particulier, ne pas aggraver l'érosion côtière.

En définitive, ce développement doit reposer sur une stratégie cohérente et pertinente qui prend en compte toutes les problématiques inhérentes à la mise en place d'un hub portuaire au Sénégal. C'est le lieu de rappeler que le Sénégal est un pays maritime et que nous devons nous approprier ce destin lié à cette posture géographique pleine d'opportunités, à travers une politique maritime globale et cohérente qui prend en compte toutes les dimensions de ce secteur à fort potentiel de croissance et d'emploi pour les jeunes. En effet, la pêche, les activités portuaires, la construction navale, le tourisme balnéaire, les sports nautiques comportent des niches importantes en matière d'emploi des jeunes.

Mesdames, Messieurs, les honorables Députés,

Le troisième facteur de consolidation de l'engagement résolu du Gouvernement vers l'émergence consiste à soutenir les entreprises nationales et la production locale.

À ce propos, le numérique constitue une grande opportunité à saisir, les start-ups, de véritables vecteurs de développement, à soutenir. Dès lors, j'entends poursuivre et améliorer l'œuvre déjà

accomplie par le Gouvernement précédent dans le domaine de l'économie numérique. En réalité, pour bâtir une économie plus résiliente, créer des emplois et faire croître la classe moyenne, notre pays devra prendre des mesures fermes et audacieuses afin de soutenir le développement de l'économie numérique. En effet, le numérique présente d'innombrables opportunités dans tous les secteurs de la vie économique et sociale, que notre pays doit saisir.

Le Président de la République Macky Sall a manifesté sa ferme volonté de promouvoir la créativité, l'innovation, l'utilisation des technologies numériques. C'est ainsi que, sur proposition du Gouvernement, votre auguste Assemblée avait voté, en 2020, la loi relative à la création et à la promotion des startups. La mise en place du cadre réglementaire sera accélérée suivie de sa mise en œuvre.

Le développement de l'entreprise et de la production locales passe aussi et surtout par la promotion de l'industrialisation qui sera renforcée dans le cadre du démarrage de l'Agropole Sud et de la seconde phase du projet de plateforme industrielle.

Le Président de la République Macky Sall, considère que l'industrie sera la base économique et le fer de lance de notre politique de développement, d'autant plus que la demande de produits industriels augmente sans cesse dans notre pays et au

niveau mondial. C'est ainsi que le développement de l'industrie de base sera l'épine dorsale du programme économique du nouveau Gouvernement.

Au surplus, le développement de l'entreprise et de la production locales reste une condition essentielle pour atteindre la souveraineté alimentaire. Le Gouvernement entend maintenir le cap pour concrétiser la vision du Président de la République Macky Sall dans le domaine de la souveraineté alimentaire, notamment à travers la diversification et la modernisation de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.

La stratégie nationale de souveraineté alimentaire connaîtra son début d'exécution en 2023. Elle permettra d'accélérer la marche vers la réalisation de la souveraineté alimentaire. Le projet de deuxième recensement national de l'Agriculture fournira des données agropastorales, alimentaires et nutritionnelles fiables et à jour.

Dans le domaine agricole, le Gouvernement a reçu mandat de sécuriser la base productive et de développer les infrastructures rurales pour renforcer les productions qui ont permis de couvrir nos besoins en céréales de 93% et en riz de 63%. En effet, de 405 824 tonnes de riz paddy en 2012, la production est passée à 1 326 761 tonnes en 2021, alors que la production des fruits et légumes a atteint 1 583 661 tonnes.

KLe Gouvernement va augmenter les investissements agricoles. En ce sens, l'accent sera particulièrement mis sur la consolidation des acquis de la filière riz pour atteindre l'autosuffisance, la diversification et le développement des cultures céréalières et de la filière horticole, l'amélioration de la compétitivité de l'arachide, la poursuite des actions d'aménagements hydro-agricoles.

En 2023, le Gouvernement va aménager une superficie de 3 709 hectares, à travers le Projet de développement rural de Savoigne, le Projet de développement inclusif et durable de l'agrobusiness (PDIDAS), le Projet de production de riz irrigué dans la vallée du fleuve Sénégal, le Projet d'appui aux exploitations familiales à Matam.

La SAED mettra en valeur une superficie de 150 millions d'hectares dont : 110 600 hectares en riz pour une production de 749 175 tonnes de paddy, 3 466 hectares pour 103 980 tonnes de tomates, 9 883 hectares pour 246 875 tonnes d'oignon, 3 050 hectares pour 97 600 tonnes de pommes de terre, 3 500 hectares pour 66 mille tonnes de patate douce.

La SODAGRI, à travers le Projet régional irrigation dans le Sahel va élaborer 10 plans d'occupation et d'affectation des sols complémentaires au niveau des régions de Kolda, Sédhiou et Ziguinchor. A travers le Projet de développement agricole en tiers sud, elle va réaliser des travaux d'aménagement des basfonds de

620 hectares, dès le début du mois de janvier 2023 pour une durée de 6 mois.

Grâce à la réalisation de ces projets, la SODAGRI pourra en 2023 accompagner la mise en valeur de 250 mille hectares de riz, poursuivre la diversification avec l'accompagnement de 60 mille hectares de maïs et 500 hectares de fonio.

Pour la filière lait, la production annuelle est passée de 184 millions de litres en 2012 à 283 millions en 2021 tandis que la production de viande de volaille ressort à 1 263 tonnes en 2021 contre 548 tonnes en 2012. À ce sujet, l'accès aux ressources génétiques de qualité sera renforcé. En ce qui concerne la filière bétail-viande, l'amélioration de la productivité pondérale et numérique du bétail sera accentuée. À propos de la filière cuirs et peaux, l'achat de matériel et d'équipement de cordonneriemaroquinerie, la construction d'une tannerie et la formation des acteurs en tannage moderne seront réalisés. Ces démarches seront complétées par l'organisation de ces filières et la modernisation des équipements de transformation.

La pêche continue d'occuper une place dans le PSE avec des exportations en volume de 270 603 tonnes et en valeur de 250 milliards de francs. Quant à la production aquacole, elle s'établit en 2021 à 1 236,5 tonnes. Ces résultats seront consolidés grâce à la modernisation et la mise aux normes de

plusieurs infrastructures d'appui à la production et à la transformation.

Notre pays dispose d'atouts majeurs que nous devons davantage mettre en valeur pour nous doter d'un secteur primaire puissant et compétitif. Toutefois, nous ne résoudrons pas nos problèmes, notamment en vue de la souveraineté alimentaire, sans de profonds changements dans nos habitudes et nos mentalités. C'est pourquoi, un accent particulier sera mis sur la valorisation de nos produits à travers la promotion du « consommer local ». Par ailleurs, le développement de l'entreprise et l'éclosion d'un secteur privé passent par la promotion de l'artisanat et la restructuration du secteur informel qui sont de véritables facteurs de croissance et d'inclusion sociale. La restructuration du secteur informel va créer des emplois, dans la dynamique de la transformation structurelle de l'économie induite par le PSE. L'artisanat, en plus de valoriser notre savoir-faire traditionnel, se présente comme une alternative à la déscolarisation, au désœuvrement des jeunes, au chômage. Il contribue à la création d'emplois et au renforcement de l'entrepreneuriat au Sénégal.

C'est dire que le combat contre le chômage, le sous-emploi et l'exclusion est la première des urgences. C'est celle à laquelle le Chef de l'État attache le plus grand prix. La création en 2020 du

Ministère de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur informel n'est pas anodine. Sur instruction du Président de la République Macky Sall, le Gouvernement va réactualiser la Stratégie nationale de développement de l'artisanat. Cette stratégie vise à renforcer l'organisation et les compétences techniques des acteurs afin d'améliorer la productivité et la compétitivité des entreprises artisanales.

Mesdames, Messieurs, les honorables Députés,

L'éclosion d'un secteur privé puissant et la restauration d'une croissance durable sont largement tributaires aussi de l'accès au financement.

Dans la perspective du financement du programme des 100 mille logements sociaux et de la constitution progressive des fonds de bonification et intergénérationnel issus des recettes pétrolières, l'État du Sénégal a une occasion historique de se doter d'une grande banque publique pour une meilleure inclusion financière. Le Gouvernement va donc vous proposer la création d'une grande holding bancaire pour appuyer le développement de nos entreprises. Cet établissement va intégrer l'ensemble du portefeuille bancaire de l'État et consolider ses actifs. Il sera assez robuste pour contribuer de façon substantielle au financement des champions locaux ainsi que des PME/PMI.

La mise en place d'une holding bancaire à capitaux sénégalais renforcera le niveau d'inclusion financière dans le pays, en particulier des couches visées par les filets sociaux, fera de notre pays une place financière forte de la zone UMOA et contribuera à la restauration de la souveraineté du pays à travers un renforcement de la compétitivité de nos entreprises.

Sous ce même registre, le Gouvernement s'emploiera à mettre en œuvre sa Stratégie nationale d'inclusion financière 2022-2026 validée en janvier 2022 par Président de la République afin d'assurer un meilleur accès et une utilisation adéquate de services et produits financiers adaptés aux besoins des populations adultes et des entreprises.

L'enquête sur la situation de référence de l'inclusion financière au Sénégal avait fait ressortir que plus de 50% des ménages et 35% des entreprises au Sénégal n'ont pas accès aux services financiers.

Avec comme principales cibles les populations rurales, les femmes, les jeunes et les micros, petites et moyennes entreprises, la mise en œuvre effective de la Stratégie nationale d'inclusion financière permettra d'atteindre sur un horizon de 5 ans un taux d'inclusion de 65% des adultes et de 90% des entreprises.

L'économie sociale et solidaire est un facteur d'inclusion financière et de création d'emplois durables. Elle mérite, de ce fait, une attention toute particulière. J'engage le Gouvernement à accompagner ce secteur, porteur d'un modèle de développement harmonieux et intégral, de le soutenir davantage dans une dynamique de structuration, d'organisation et d'expansion. Aussi, le Gouvernement va-t-il renforcer les actions de promotion et de valorisation de cette forme d'entreprendre séculaire et bien ancrée dans nos traditions.

s'engage aussi à Le financer Gouvernement l'entrepreneuriat, autrement. Il va davantage renforcer le tissu entrepreneurial, concourant à l'atteinte des objectifs de croissance inclusive et de création massive d'emplois viables. L'assistance technique, la formalisation et l'adoption de technologies seront renforcées par le biais du fonds à frais partagés, la formation du 3FPT. L'accès au financement des jeunes entrepreneurs sera consolidé grâce au concours du mécanisme de garantie du FONGIP, de l'appui à l'autonomisation de la DER/FJ, du FONSIS et des subventions de contrepartie de l'ADEPME.

Mesdames, Messieurs, les honorables Députés,

C'est avec le même souci de regarder vers l'avenir que j'en viens à l'ère nouvelle qui s'ouvre devant nous, celle de la production du pétrole et du gaz dans notre cher pays. Il s'agit là, d'une opportunité énorme pour notre économie, notre secteur privé, nos entreprises et les travailleurs. Là encore, il nous revient de dessiner les contours du Sénégal de demain, en organisant le supplément de croissance autour de la production des hydrocarbures et une équitable répartition de ses fruits.

La politique énergétique qui est en train d'être mise en œuvre se fonde sur la vision que le Chef de l'État Macky Sall, a déclinée dans le PSE. C'est ainsi que des chantiers d'envergure sont en cours, des résultats importants notés et des perspectives crédibles sont envisagées. Le développement des projets en lien avec les découvertes avance à grands pas. Le projet Sangomar est à 67% de taux de réalisation ; la date du *first oil* est prévue à la fin de l'année 2023. Le projet GTA a un taux de progression de 83% à fin août 2022 ; le *first gas* est prévu au début de l'année 2024.

Par ailleurs, le dispositif d'approvisionnement en produits pétroliers sera davantage sécurisé, à travers l'augmentation de nos capacités de raffinage, de stockage et de distribution de produits pétroliers. En outre, le Réseau gazier du Sénégal qui constitue l'infrastructure nationale de transport terrestre du gaz local a été créé en 2019 avec le concours du FONSIS, de la SENELEC et de PETROSEN.

Avec notre entrée dans le cercle des pays producteurs de pétrole et du gaz, notre système d'offre d'électricité sera renforcé à travers le développement de projets de centrales avec des sources diversifiées, à l'effet de sécuriser la disponibilité de la fourniture électrique mais également de baisser les coûts. De nouvelles unités de production utilisant le gaz local seront construites pour assurer la sécurité énergétique.

De même, les réseaux de transport seront renforcés pour assurer le maillage du pays et résorber le déséquilibre en matière d'accès à l'électricité notamment, en milieu rural. L'accès de tous les Sénégalais à une énergie fiable et à moindre coût reste pour le Gouvernement un objectif de premier ordre. Enfin, la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables sera renforcée.

Au-delà de la rente des hydrocarbures, l'avantage comparatif dont va tirer profit notre pays est le développement de l'écosystème du pétrole et du gaz ainsi que la promotion du contenu local, gages d'une participation équitable des entreprises et de la main d'œuvre nationales dans l'exploitation de nos ressources.

Le développement du contenu local va permettre d'accroitre la participation des investisseurs sénégalais dans le secteur avec pour effet, un accroissement de la valeur ajoutée dans l'économie nationale, ainsi que la création d'emplois locaux. Dès lors, le Gouvernement va favoriser l'utilisation des biens et des services nationaux, ainsi que de la main d'œuvre locale dans la chaine de valeur pétrolière et gazière.

Le Président de la République a déjà institué un Fonds d'appui au développement du contenu local qui a pour objectif de renforcer les capacités des entreprises et des ressources humaines locales aux fins de les rendre compétitives sur le marché pétrolier et gazier. De même, le Fonds intergénérationnel qu'il a créé va réaliser des investissements au profit des générations futures et nous préparer déjà à l'après-pétrole.

Notre pays améliore sans cesse la gouvernance économique, notamment, à travers une meilleure gestion des systèmes de diffusion et de partage de l'information dans le secteur des mines et des hydrocarbures. Les avancées significatives dans ce domaine sont régulièrement saluées par l'Initiative pour la Transparence dans les Industries extractives (ITIE), à laquelle le Sénégal adhère depuis 2013.

Enfin, la diplomatie sénégalaise constitue un véritable facteur de croissance de notre économie et un vecteur de l'engagement résolu du Gouvernement vers l'émergence. Ce dernier mettra la politique étrangère et la contribution des Sénégalais de l'extérieur au service de nos intérêts économiques, parce que justement, l'économie doit davantage profiter du rayonnement de notre pays sur la scène africaine et internationale.

Sur le plan bilatéral, le Gouvernement va diversifier les partenaires du Sénégal, conformément à la doctrine du partenariat « sans exclusive, ni exclusivité », dans le seul but d'attirer les investissements étrangers, créateurs d'emplois et de richesse partagée. Il travaillera à l'approfondissement de notre coopération avec les partenaires stratégiques traditionnels. Il explorera aussi des pistes de coopération avec les autres pays, tels que les pays émergents d'Asie, de l'Amérique latine et, naturellement, accentuer nos relations avec les autres pays africains. À ce propos, le redéploiement du chemin de fer permettra de mieux connecter le Sénégal au reste de la sous-région.

L'inauguration prochaine de la Maison des Nations Unies à Diamniadio va renforcer le statut de Dakar comme plateforme des activités onusiennes en Afrique de l'ouest et du centre.

Au demeurant, la demande mondiale de tourisme a profondément évolué depuis les années 80 quand le Sénégal avait bâti sa politique touristique avec succès. À présent, l'offre mer/soleil n'intéresse que peu les nouvelles populations touristiques. Elle doit être complétée désormais par une stratégie axée davantage sur le tourisme vert, le tourisme de découverte, le tourisme patrimonial, historique, le tourisme culturel, gastronomique.

C'est pourquoi, le Gouvernement est chargé de mettre au point ces nouvelles prestations, repenser notre offre et développer de nouvelles compétences. Un plan touristique « Destination nouveau Sénégal » sera élaboré, à cet effet. Pour traduire ces orientations, je souhaite que les partenaires sociaux conduisent la réflexion en associant les professionnels, les universités et le système de formation professionnelle.

Mesdames, Messieurs, les honorables Députés,

Le Sénégal est l'un des principaux pays africains bénéficiaires des envois de fonds de ses ressortissants à l'étranger dont les flux représentent environ 10% du PIB. Ces derniers orientés essentiellement vers la prise en charge des dépenses sociales des familles restées au pays sont un vecteur de développement puissant pour stimuler notre économie.

Le Gouvernement va améliorer la prise en charge des besoins des Sénégalais de la diaspora. La vision du Chef de l'État Macky Sall, à ce sujet sera matérialisée par le Plan d'orientation stratégique qui met en exergue la volonté de faire de nos concitoyens vivant à l'étranger, de véritables acteurs de développement. Le Gouvernement continuera d'aider à orienter les transferts de nos immigrés vers des investissements économiquement rentables. Il va aussi assurer une meilleure protection dans le pays d'installation et faciliter le rapatriement des corps de nos compatriotes décédés à l'étranger.

De nombreux compatriotes vivant à l'étranger ayant acquis des compétences et une expérience qui seraient précieuses pour notre pays, et qui aimeraient y revenir, ne le font pas, faute de conditions d'accueil satisfaisantes. Beaucoup souhaiteraient revenir comme entrepreneur, y compris dans le secteur agricole. C'est pourquoi le Gouvernement mettra en place un plan « Retour au pays, comme entrepreneur » visant spécifiquement les membres de la diaspora qui souhaitent créer leur propre entreprise.

CONCLUSION

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, Honorables Députés du peuple, Mesdames, Messieurs les Ministres, Sénégalaises, Sénégalais qui nous suivez, Mesdames, Messieurs,

Telle est la substance du programme de travail que le Gouvernement s'est déjà attelé à exécuter, sous la vision éclairée de Son Excellence, le Président de la République Macky Sall.

Le Gouvernement placé sous ma coordination privilégiera toujours le travail sur les activités superflues. Il ne se laissera pas distraire par les débats sans lendemain. Nous serons jugés sur les actes positifs que nous aurons posés dans l'intérêt du Sénégal et non sur les émotions négatives qu'on aura suscitées ou entretenues. En cas de profondes divergences, ne cherchez pas à avoir raison mais à être en paix comme nous l'enseignent les sages.

Nous devons bien communiquer avec nos compatriotes sur l'ensemble des questions dans le respect et la bienveillance. Par notre conduite exemplaire en tant que ministres parlementaires, élus locaux, représentants de l'Administration, nous contribuerons à élever le niveau de conscience républicaine et citoyenne dans notre pays.

La nation sénégalaise nous observe et attend de nous responsabilité, détermination et action. Il nous incombe par l'exemple, de créer les conditions de la réussite.

À vous, distingués représentants du peuple qui constituez cette auguste Assemblée, au regard de vos qualités humaines et morales, je vous dis dans ce temple de la démocratie qui, depuis sa fondation le 20 août 1960, impose à ses membres d'être à la hauteur de leur mission, que le Gouvernement se présentera régulièrement pour rendre compte de l'avancement du programme de travail que je suis venu vous exposer aujourd'hui. Je vous exhorte également députés de la majorité, de l'opposition comme non-inscrits, à exercer pleinement votre mission de contrôle de l'action gouvernementale, de façon consciente et responsable, professionnelle et éthique, dans le respect et la bienveillance.

Le Gouvernement qui porte cette mission, sous l'autorité du Président de la République Macky Sall, est constitué d'hommes et de femmes de très grande qualité qui ont à cœur de travailler pour le bien et l'intérêt du Sénégal. Je les invite à se concentrer sur l'essentiel et à partager l'information dans la clarté et la transparence. Il n'y a aucun intérêt à dissimuler les difficultés auxquelles nous sommes confrontés car elles sont la chose la mieux partagée dans notre village planétaire.

Il y a des risques qui pèsent sur notre sécurité dans le Sahel, des convoitises sont attisées par les nouvelles ressources pétrolières et gazières, d'autres défis nous interpellent sur les plans sanitaire, environnemental et de la cybersécurité, et nous devons les affronter avec courage et lucidité.

Le Sénégal est à la fois le pays de la "téranga" et du "jom", de l'hospitalité généreuse et de l'héroïsme sans complaisance. Il fera rayonner son génie à la face du monde si ses enfants se concentrent sur l'essentiel au lieu de s'entredéchirer.

L'humanité n'est accomplie que lorsque les femmes et les hommes placés sur un même pied, se complètent en mettant en synergie leurs différences. Les Sénégalais ne peuvent se développer sans les Sénégalaises et vice-versa. Nous devons davantage écouter les besoins des femmes en termes de reconnaissance de leur personnalité, d'autonomie et de liberté.

Nos jeunes ont aussi soif de liberté et ont un fort besoin d'expression de leur génie créatif dans tous les domaines. Écoutons-les, motivons-les et impliquons-les en confiance. Les temps changent, le monde évolue très vite et c'est normal qu'ils veuillent apporter avec leur énergie, leur contribution à l'édifice.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, Honorables Députés du peuple, Mesdames, Messieurs les Ministres, Sénégalaises, Sénégalais qui nous suivez, Mesdames, Messieurs,

Avec votre permission, je vais clôturer la déclaration de politique générale par une profession de foi.

Mon engagement est basé sur une conviction forte et un sens élevé des responsabilités. L'intention qui sous-tend mon action au quotidien est d'agir au mieux pour contribuer de manière significative à la satisfaction des besoins des Sénégalaises et des Sénégalais en traduisant en actes impactants, la vision d'un illustre parmi nous, le Président de la République, Son Excellence Monsieur Macky Sall, à qui le Tout-Miséricordieux a confié les destinées de notre cher Sénégal.

En conscience, je fais mienne cette sagesse d'Amadou Hampâté Bâ:

Je cite:

Fais beaucoup de bien,
Puis, va le jeter dans le fleuve.
Si les poissons l'ignorent,
Dieu le saura. »

Fin de citation.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, Honorables Députés du peuple, Mesdames, Messieurs les Ministres, Sénégalaises, Sénégalais qui nous suivez, Mes chers compatriotes,

J'ai été particulièrement sensible à votre aimable attention. Je vous en remercie du fond du cœur.